

PROagri

POUR VOUS. AUJOUR'HUI. ET DEMAIN

CATALOGUE FORMATIONS
2024/2025

Accélérateur de compétences



© Bis And Spits/Shutterstock

Terr'Active
Ensemble, apprivoisons l'instabilité et cultivons l'avenir

indre.chambres-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
INDRE

Édito



La formation professionnelle continue : un accélérateur de compétences !

Notre métier d'agriculteur est dépendant des conditions météorologiques et géopolitiques qui déstabilisent de plus en plus, au cours de ces dernières années, nos pratiques et nos orientations stratégiques. Fort de ce constat, avec l'outil formation, nous pouvons réassurer et accélérer nos multiples champs de compétences, nécessaires pour s'adapter aux changements.

La Chambre d'agriculture de l'Indre, avec l'ensemble de ses collaborateurs, accompagne les actifs agricoles en proposant des prestations de conseil et de formation en lien avec son projet d'entreprise « *Terr'Active : Ensemble, apprivoisons l'instabilité et cultivons l'avenir* » (voir page 34).

En effet, le centre de formation de la Chambre vous permet de bénéficier d'une offre variée. Elle a été conçue pour vous, avec l'ambition de répondre à vos demandes et aux besoins spécifiques de vos entreprises avec trois modalités pédagogiques adaptées :

En présentiel, comprenant des travaux de groupes, qui permettent l'échange de pratiques et d'expériences entre pairs,

En distanciel, composé de séquences de courtes durées réalisées selon les rythmes de chacun avec des informations complémentaires, disponibles sur notre plateforme « formationcentrevaldeloire.fr »

En séquence individualisée, par le biais d'accompagnements personnalisés pour mettre en pratique les acquis de la formation.

Les formations qui vous sont proposées sont éligibles au financement des fonds de formation du VIVEA (1) pour les chefs d'entreprise agricole, aides familiaux ou conjoints collaborateurs et d'OCAPIAT(2) pour les salariés d'exploitations agricoles. De même, nos formations certifiantes « Création ou reprise d'une exploitation agricole » et « CERTIPHYTO DENSA(3) – primo certificat » sont éligibles au Compte Personnel Formation (CPF).

Pour le temps que vous investissez en formation vous pourrez bénéficier du crédit d'impôt formation selon votre profil (voir détail en page 5).

Soucieux de vous apporter un service de proximité, d'être à votre écoute, la Chambre d'agriculture de l'Indre reconduit l'opération « Quinzaine de la formation » qui se déroulera du 28 octobre au 15 novembre 2024. Pendant cette période nos équipes resteront à votre disposition pour vous orienter vers les formations les plus adaptées à vos besoins.

Toute l'équipe du centre de formation et l'ensemble de nos formateurs vous souhaitent une bonne campagne 2024-2025 !

Bien cordialement
Brigitte BERGÈRE,

(1) VIVEA = Fonds pour la formation des Entrepreneurs du Vivant.

(2) OCAPIAT = OCAPIAT est l'Opérateur de Compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires.

(3) DENSA = Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément.



© Photo : Auroré Paysanne

Brigitte BERGÈRE,
membre de la Chambre
d'agriculture de l'Indre
en charge du dossier
formation

LE CENTRE DE FORMATION

L'AGRICULTURE



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

De gauche à droite sur la photo :

Thomas BARRET
Chef du service Entreprises

Isabelle CHAMBRIER
Secrétaire du centre de formation

Michel LHERITIER
Responsable d'équipe formation

Carole GARGUILO
Assistante formation

NOUS CONTACTER

Par courrier : bulletin d'inscription p.33

Centre de formation

Chambre d'agriculture de l'Indre
24 rue des Ingrains
36022 Châteauroux cedex

www.indre.chambres-agriculture.fr
Rubrique Se former, Inscrivez-vous en ligne

Tél : 02 54 61 61 78

Mail : formation@indre.chambagri.fr



Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

FINANCER SA FORMATION

• Vous êtes chef d'entreprise agricole non salarié, aide familiale, conjoint collaborateur ou cotisant solidaire qui relève du régime agricole dans un des secteurs suivants :

- Exploitations et entreprises agricoles ;
- Entreprises de travaux forestiers (sauf exploitants forestiers négociant en bois) ;
- Entreprises de travaux agricoles (y compris les entreprises du paysage) ;
- Entreprises du secteur équin (sauf ceux du spectacle et les loueurs d'équidés sans entretien ni préparation).

Vous êtes contributeur au fond d'assurance formation VIVEA*.

Nos actions de formation sont susceptibles d'être agréées et financées par le VIVEA (voir les dispositions financières dans nos conditions générales en page N° 32). Chaque contributeur dispose au maximum de 3000 € de prise en charge par an pour se former.

Pour toute demande de financement pour un projet de formation hors de notre offre Chambre d'agriculture et notamment pour une demande de prise de charge individuelle (permis, bilan de compétences...), contactez la Délégation VIVEA OUEST :

9 rue André Brouard
49100 ANGERS
contactouest@vivea.fr
02 41 21 11 34
www.vivea.fr



• Vous êtes salarié d'exploitation ou d'entreprise agricole :

Vous pouvez bénéficier d'un financement formation OCAPAT*.

Nos offres de formation peuvent être agréées et financées dans le cadre des offres régionales catalogue OCAPAT (ex : Certiphyto). Les coûts pédagogiques de ces formations sont financés à 100 % pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Les formations hors catalogue régional OCAPAT peuvent être prises en charge avec le dispositif OCAPAT « BOOST COMPÉTENCES ». Ce dispositif prend en charge 50 % des coûts pédagogiques.

Pour bénéficier de ce dispositif l'employeur doit faire la demande auprès d'OCAPAT.

Délégation Régionale Centre-Val de Loire

11 rue Louis Joseph Philippe
Maison de l'Agriculture
41000 BLOIS - cvdl@ocapiat.fr -
02 54 20 17 21



www.ocapiat.fr

• Vous êtes demandeur d'emploi :

Votre formation peut être prise en charge par France Travail avec le dispositif « AIF » - Aide Individuelle à la Formation.

Pour tout projet de formation, contactez votre conseiller France Travail.

www.francetravail.fr/accueil

• Vous disposez d'un Compte Personnel Formation (CPF) :

Vous pouvez mobiliser les fonds disponibles pour les formations éligibles au financement CPF :

- CERTIPHYTO Primo Certificat ;
- Certification professionnelle « Création ou Reprise d'une Entreprise Agricole ».

www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive

* Le VIVEA finance une partie ou la totalité de vos coûts de formation sous réserve des priorités et des conditions de prise en charge.

* OCAPAT est l'opérateur de Compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les territoires.

OSER SE FORMER, OSER SE FAIRE REEMPLACER !



Lorsque vous vous formez, vous pouvez bénéficier du service de remplacement ; le jour même ou au plus tard dans les trois mois qui suivent.

De plus, si la formation suivie est en lien avec le développement agricole et rural, vous bénéficiez d'une contribution financière « CASDAR » du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Service de remplacement
24 rue des ingrains
36022 CHATEAUROUX CEDEX
02 54 07 09 53 - 06 64 87 56 49
indre@servicederemplacement.fr



LE CRÉDIT D'IMPÔT

Vous êtes chef d'entreprise (exploitant individuel, gérant de société, exploitant associé) dont l'entreprise est au régime d'imposition du bénéfice réel, quel que soit le secteur d'activité ou la forme juridique, souhaitant acquérir de nouvelles compétences, vous pouvez bénéficier d'un avantage fiscal prenant la forme d'un crédit d'impôt sur ses dépenses de formation selon la législation fiscale en vigueur.

Le montant du crédit déductible des impôts correspond au total des heures passées en formation, au titre d'une année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (ou par associé dans un GAEC).

La loi de finance pour 2022 a instauré le doublement du montant du crédit d'impôt.

Toutes les formations effectuées à compter de janvier 2022 bénéficient de cette mesure fiscale pour les entreprises qui remplissent les conditions suivantes :

- Entreprise ayant un effectif inférieur à 10 salariés
- Entreprise dont le chiffre d'affaires ou le total du bilan est inférieur à 2 millions d'euros

Pour les entreprises excédant ce seuil, le crédit est plafonné à 40 fois le SMIC horaire.

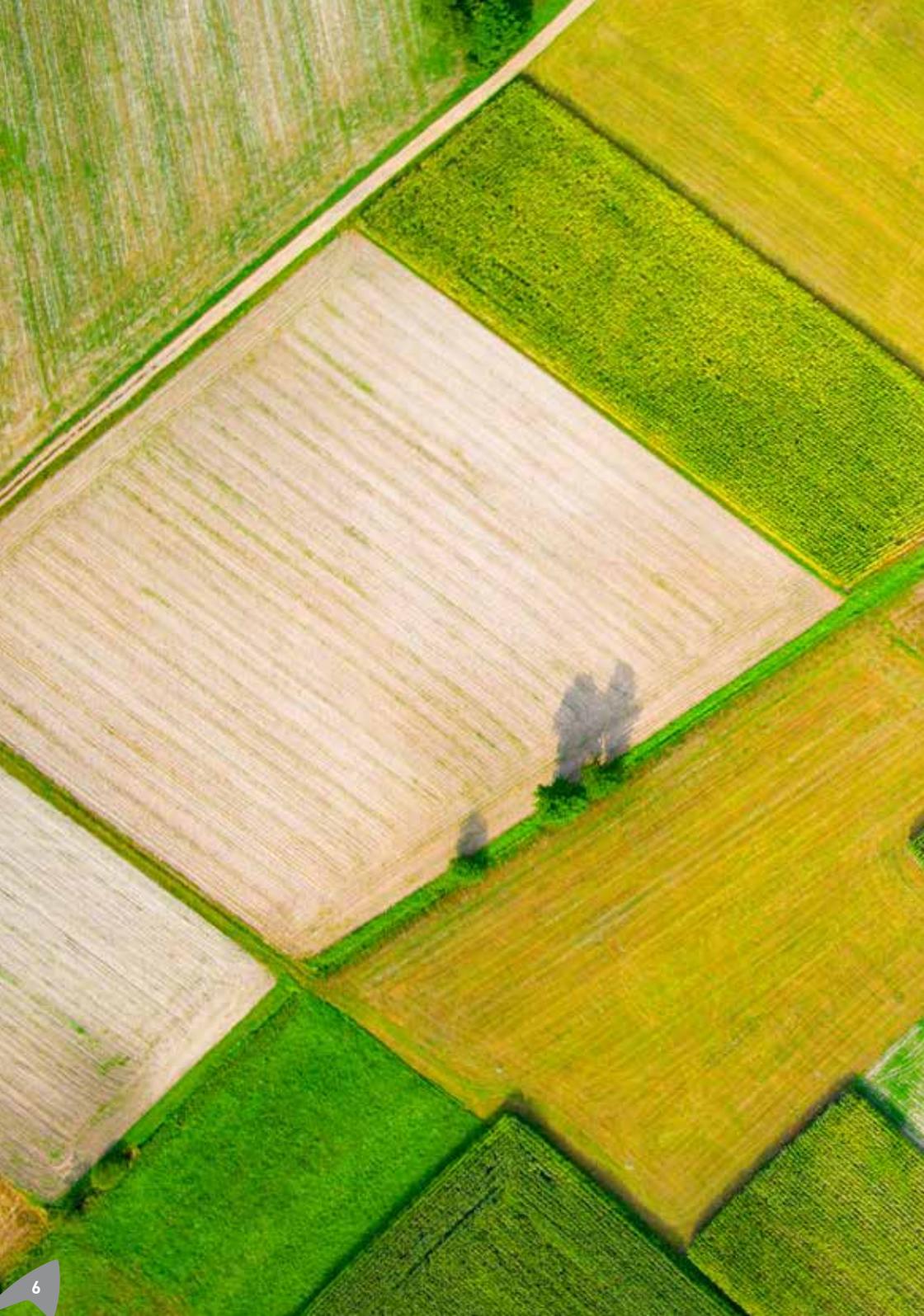
Une journée de formation peut vous permettre d'obtenir jusqu'à 163,10 € de crédit d'impôt.

Exemples de calcul de votre crédit d'impôt formation :

- Votre entreprise a moins de 10 salariés et un chiffre d'affaires inférieur à 2 000 000 €. Vous effectuez 1 jour de formation soit 7 heures, vous bénéficiez du doublement du crédit d'impôt : (7 heures x 11,65 € (1)) x 2 = 163,10 €
- Votre entreprise a plus de 10 salariés et/ou un chiffre d'affaires supérieur à 2 000 000 € pour 1 jour de formation soit 7 heures, votre crédit d'impôt reste inchangé soit 7 heures X 11,65 € (1) = 81,55€

(1) Taux horaire du SMIC au 1er janvier 2024





SOMMAIRE



GESTION ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE

P.8



RESSOURCES HUMAINES

P.11



RÉGLEMENTATION ET CERTIFICATION

P.13



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

P.16



ÉLEVAGE

P.19



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

P.23



DIVERSIFICATION ET CIRCUITS COURTS

P.25



ÉNERGIES RENOUVELABLES

P.29



ENTRETIEN ET MAINTENANCE

P.31



Retrouvez le détail de tous nos stages sur notre site Internet, rubrique formation : www.indre.chambres-agriculture.fr



GESTION ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE



Vos interlocuteurs



Clémence ALAPETITE



Caroline
BAUMGARTEN



Alix COURSEAU



Michel GEORJON



Adeline GIBAUT



Michel LHERITIER



Ludivine MARTINET



Création ou reprise d'une entreprise agricole

Certification professionnelle – RS5244

- Permettre au porteur de projet d'acquérir les compétences indispensables pour mener à bien son projet de création ou de reprise d'entreprise agricole
- Être capable de construire un projet durable et rémunérateur en intégrant les spécificités du monde agricole

Deux modules de base obligatoires :

Module 1 : Moi demain, chef d'entreprise (durée : 21h)

Module 2 : Entreprendre en agriculture (durée : 21h)

Deux modules optionnels :

Module 3 : S'associer, les bases d'une bonne relation (durée : 7h)

Module 4 : Bien commercialiser en circuits courts (durée : 14h)

Programme et dates de chaque module sur simple demande auprès de :
Clémence ALAPETITE
02 54 61 61 70

Intitulé et objectifs

Durée

Date(s) et lieu

Responsable de stage

FMD
Formation Mixte
Digitale

Comprendre et analyser mes résultats comptables et de gestion

N°
853
885

Savoir lire et analyser les données comptables pour mieux maîtriser les principaux critères de gestion technico-économique de l'exploitation.

2j
+
1h*

853 :
20-26/02/2025
885 :
18-25/09/2025
à Châteauroux

Adeline GIBAUT
02 54 61 61 75

Comprendre et optimiser la gestion de ses prélèvements obligatoires

N°
823

Face à la volatilité des résultats économiques, identifier les leviers disponibles à court terme pour maîtriser ses prélèvements obligatoires (impôts sur le revenu et cotisations sociales).

1,5j

25/11-02/12/2024
(matin)
à Châteauroux

Ludvine MARTINET
02 54 61 61 75

FMD
Formation Mixte
Digitale

Gestion financière de l'entreprise et du patrimoine

N°
770

Savoir choisir les modes de financements de ses investissements, gérer sa trésorerie et choisir les placements adaptés.

3j
+
2h*

14-21-28/01/2025
à Châteauroux

Alix COURSEAU
02 54 61 61 75

FMD
Formation Mixte
Digitale

Résilience et prévoyance : comment me préparer à gérer les risques sur mon exploitation ?

N°
824

Connaître les modalités pour se prémunir des risques pesant sur son entreprise et sur son dirigeant, sur les aspects économiques, juridiques, fiscaux, et financiers.

2j
+
1h*

10-17/12/2024
à Châteauroux

Ludvine MARTINET
02 54 61 61 75

* Module à distance avant, pendant ou en fin de formation. Voir le programme détaillé sur notre site Internet.

Tarifs : voir conditions générales page 32

N° 863	S'associer, les bases d'une bonne relation Savoir organiser le travail et formaliser les modalités de fonctionnement de la société. Maitriser les fondamentaux des techniques de communication.	1j	03/02/2025 à Châteauroux	Michel GEORJON 02 54 61 61 75
FMD <small>Formation Mixte Digitale</small> N° 772	Piloter ma société : gestion des comptes courants des associés Maitriser le fonctionnement des flux financiers entre la société et les associés, et l'incidence sur les droits des associés.	1j + 1,5h*	À définir en mars 2025 à Châteauroux	Michel GEORJON 02 54 61 61 75
FMD <small>Formation Mixte Digitale</small> N° 621	Cap Transmission : quelle stratégie ? Avoir les connaissances nécessaires pour une transmission d'exploitation et une cessation d'activité réussies.	2j + 3h*	14-28/11/2024 à Châteauroux	Caroline BAUMGARTEN 02 54 61 61 75
FMD <small>Formation Mixte Digitale</small> N° 817	Présenter mon exploitation de manière attractive Savoir mettre en valeur les atouts de son exploitation et conduire un entretien lors d'un "farm dating" ou d'une visite.	1j + 1h*	05/11/2024 à Châteauroux	Caroline BAUMGARTEN 02 54 61 61 75
FMD <small>Formation Mixte Digitale</small> N° 771	Ma situation patrimoniale : Comment m'organiser et préparer ma succession ? Élaborer un diagnostic global de son patrimoine pour définir et organiser sa propre stratégie patrimoniale.	2j + 2h*	25/02-04/03/2025 à Châteauroux	Michel GEORJON 02 54 61 61 75
FMD <small>Formation Mixte Digitale</small> N° 827	Bien organiser mon bureau pour en faire un outil de pilotage Aménager son bureau, planifier ses démarches administratives, initier un plan d'organisation du travail administratif dans l'exploitation, classer et archiver des documents.	1j + 1h*	20/03/2025 à Châteauroux	Adeline GIBAUT 02 54 61 61 75
N° 828	Maitriser les bases en informatique Acquérir et/ou améliorer l'utilisation des outils selon les besoins de l'exploitation.	2j	27-29/11/2024 à Châteauroux	Michel LHERITIER 02 54 61 61 78

* Module à distance avant, pendant ou en fin de formation. Voir le programme détaillé sur notre site Internet.

Tarifs : voir conditions générales page 32



RESSOURCES HUMAINES



Votre interlocuteur



Michel LHERITIER

N° 812	Recevoir un apprenti dans les conditions optimales Faciliter l'intégration du jeune dans l'entreprise. Connaître la réglementation de l'apprentissage. Favoriser la motivation et la réussite du jeune par un management et une communication adaptés.	2j	À définir en décembre 2024 à Châteauroux	Michel LHERITIER 02 54 61 61 78
N° 852	Recruter et manager un salarié Connaître les obligations légales pour embaucher un salarié en exploitation agricole. Conduire un entretien de recrutement et savoir manager son salarié.	3j + 3h AI**	06-13-27/01/2025 à Châteauroux	Michel LHERITIER 02 54 61 61 78
N° 851	Être à l'aise dans mon rôle d'employeur au quotidien Connaître la réglementation en vigueur applicable pour employer de la main d'œuvre salariée. Acquérir les outils et méthodes de management.	2j + 3h AI**	18-25/11/2025 à Châteauroux	Michel LHERITIER 02 54 61 61 78
N° 816	Gagner en sérénité, gérer son stress Comprendre les mécanismes du stress pour mieux le canaliser et apprendre à mieux gérer ses émotions face à une situation stressante pour gagner en sérénité.	2j	28/01-11/02/2025 à Châteauroux	Michel LHERITIER 02 54 61 61 78
 N° 734 850	Élaborer mon Document Unique d'Évaluation des Risques Connaître la réglementation en matière de santé et sécurité au travail. Identifier et évaluer les risques et dangers sur son exploitation agricole. Mettre en place un plan de prévention avec le document unique.	2j + 1h*	734 : 21/11-5/12/2024 850 : 04-18/02 2025 à Châteauroux	Michel LHERITIER 02 54 61 61 78
N° 746	Devenir Sauveteur Secouriste du Travail Acquérir les gestes élémentaires pour agir rapidement et de manière efficace face à un accident qui vient de se produire.	2j	02-09/12/2024 à Châteauroux	Michel LHERITIER 02 54 61 61 78
N° 748	Formation Sécurité : Prévention des risques incendie Acquérir les principes de base de la sécurité incendie pour pouvoir intervenir efficacement.	1j	20/11/2024 à Châteauroux	Michel LHERITIER 02 54 61 61 78

* Module à distance avant, pendant ou en fin de formation. Voir le programme détaillé sur notre site Internet.

** Accompagnement Individualisé

Tarifs : voir conditions générales page 32



RÉGLEMENTATION ET CERTIFICATION



Vos interlocuteurs



Caroline
BAUMGARTEN



Gerlens CELESTIN



Thierry DESRATS



Emmanuel JOLLY



Florentin
MADROLLES



Jean-Pierre
NICOLET



Cassandra PATTE



Claire PERROT



Jean-Luc ROY



Patrick THOMAS



Formation ou test permettant d'obtenir ou de renouveler le Certiphyto.

Certiphyto

N°
870
871
872
873**CERTIPHYTO Exploitants Primo Certificat**

Acquérir ou consolider ses connaissances concernant l'utilisation des produits phytosanitaires, pour obtenir le certificat certiphyto Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément - DENSA.

2j

870 :
11-19/12/2024
871 :
15-23/01/2025
872 :
04-12/03/2025
873 :
08-14/04/2025
à Châteauroux

Emmanuel JOLLY
Jean-Pierre NICOLET
02 54 61 61 45

Certiphyto

N°
762
763
874
875
876
877
878
879**CERTIPHYTO - Exploitants Renouvellement**

Être à jour sur la réglementation générale liée aux produits phytopharmaceutiques et à la sécurité environnementale. Réactiver ses connaissances sur la prévention des risques pour la santé de l'utilisateur et les espaces ouverts au public. Identifier les stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques et échanger sur leur mise en œuvre.

1j

762 : 28/11/2024
763 : 04/12/2024
874 : 08/01/2025
875 : 05/02/2025
876 : 12/03/2025
877 : 17/04/2025
878 : 27/05/2025
879 : 10/06/2025
à Châteauroux

Gerlens CELESTIN
Emmanuel JOLLY
Claire PERROT
Patrick THOMAS
02 54 61 61 45

Certiphyto

N°
869**TEST CERTIPHYTO Primo certificat et/ ou renouvellement DESA et/ ou DENSA (en fonction des demandes)**

Test sur les connaissances d'utilisation des produits phytosanitaires dans le cadre de l'exploitation agricole et/ou dans le cadre de prestations phytosanitaires pour le compte d'un tiers.

2h

869 : 03/12/2024
(matin)
à Châteauroux

Jean-Pierre NICOLET
02 54 61 61 45

N°
838
839**Maitriser les bases avec MesParcelles**

Maitriser les bases de l'outil MesParcelles pour être rapidement opérationnel sur son exploitation

1j

838 : 06/11/2024
839 : 04/12/2024
à Châteauroux

Cassandra PATTE
Emmanuel JOLLY
02 54 61 61 45

N°
756
855**GEST'EA : Gérer ses autorisations de prélèvements en eau d'irrigation**

Maitriser les différents modules de l'outil GEST'EA

0,5j

756* : 04/10/2024
855* : 10/10/2024
à Châteauroux

Thierry DESRATS
02 54 61 61 78

* : matin

N°
841
842
843
844**Contrôler mes enregistrements avec MesParcelles**

Savoir naviguer dans la nouvelle interface et utiliser les nouvelles fonctions de l'outil MesParcelles.

1j

841 : 04/11/2024
842 : 05/12/2024
843 : 12/12/2024
844 : 18/12/2024
à Châteauroux

Cassandra PATTE
Emmanuel JOLLY
02 54 61 61 45

N°
845
846
847
848**Réaliser mon plan de fumure avec MesParcelles**

Réaliser son plan de fertilisation prévisionnel en conformité avec la réglementation et en optimisant ses charges d'engrais, à partir des enregistrements de MesParcelles.

0,5j

845* :
27/02/2025
846** :
05/03/2025
847* :
11/03/2025
848** :
13/03/2025
à Châteauroux

Cassandra PATTE
Emmanuel JOLLY
02 54 61 61 45

* : matin
** : après-midi

N°
836**Réaliser sa déclaration PAC avec MesParcelles**

Valoriser les données saisies avec MesParcelles et réaliser la télédéclaration, en conformité avec les engagements contractuels.

0,5j

Dates à définir en
avril - mai 2025
à Châteauroux

Cassandra PATTE
Emmanuel JOLLY
Caroline BAUMGARTEN
02 54 61 61 45

N°
801
802
803
804**Respecter ses engagements par rapport au cahier des charges MAEC Système Autonomie fourragère Élevage d'herbivores**

Respecter ses engagements sur la mise en œuvre des nouveaux cahiers des charges des MAEC et agir sur les différents leviers dans son système d'exploitation.

1j

801 : 16/01/2025
802 : 23/01/2025
803 : 06/02/2025
804 : 20/02/2025
à Le Blanc

Jean-Luc ROY
02 54 61 61 88

N°
768**Biodiversité sur les exploitations agricoles : de la réglementation à la gestion !**

Favoriser la mise en place d'éléments favorables à la biodiversité et améliorer leur gestion.

1j

30/10/2024
à Châteauroux

Florentin MADROLLES
02 54 61 61 88



PRODUCTIONS VÉGÉTALES



Vos interlocuteurs



Gerlens CELESTIN



Marie GANTET



Jean-Pierre NICOLET



Formation labellisée Ecophyto : Les formations labellisées Ecophyto par VIVEA sont des formations qui vous permettent de perfectionner vos connaissances et vos pratiques afin de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques ou d'avoir recours à des méthodes alternatives à ces produits et d'en diminuer les risques et les impacts. Pour répondre au besoin des agriculteurs, VIVEA labellise un parcours de 14 heures de formation « Ecophyto » réalisé dans les 3 années précédant le renouvellement du certificat. Ces 14 heures de formation labellisées Ecophyto doivent être complétées par un module de formation de 2 heures en distanciel sur le site du vivea.fr (uniquement pour le Certiphyto décideurs en entreprise non soumise à agrément). Ce module de 2 heures doit être réalisé au mois 4 mois avant la date de fin de validité de votre certificat pour vous permettre de renouveler votre Certiphyto "décideurs en entreprise non soumise à agrément".

	Intitulé et objectifs	Durée	Date(s) et lieu	Responsable de stage et groupe porteur
N° 808	Interpréter agronomiquement les résultats de l'analyse des sols Savoir lire et interpréter les résultats d'une analyse de sol pour mieux raisonner ses pratiques de fertilisation.	1j	12/12/2024 à Châteauroux	Gerlens CELESTIN 02 54 61 61 45
N° 884	Maitriser les aspects techniques et réglementaires de la fertilisation azotée Revoir les fondamentaux réglementaires et techniques de la fertilisation azotée et savoir choisir les produits les plus adaptés à son système d'exploitation.	1j	09/01/2025 à Châteauroux	Jean-Pierre NICOLET 02 54 61 61 45
N° 834	Optimiser la gestion de la fertilisation P et K en grandes cultures Revoir les fondamentaux sur la gestion du pH et de la fertilisation Phosphore-Potasse. Savoir choisir les produits les plus adaptés à son système d'exploitation.	1j	20/01/2025 à Châteauroux	Jean-Pierre NICOLET 02 54 61 61 45
N° 809	Optimiser la nutrition des plantes Identifier les éléments minéraux nécessaires aux plantes et savoir identifier les formes d'apports appropriées en fonction de ses cultures et son contexte.	1j	27/11/2024 à Châteauroux	Gerlens CELESTIN 02 54 61 61 45
N° 835	Choisir, mettre en place et valoriser les couverts végétaux Concilier le choix des couverts avec ses objectifs, son contexte pédoclimatique et son parc matériel.	1j	23/01/2025 à Châteauroux	Gerlens CELESTIN 02 54 61 61 45
N° 815	Produire et valoriser de la luzerne Optimiser la conduite technico-économique de la luzerne semence et / ou fourragère.	0.5j	06/12/2024 (matin) à Châteauroux	Marie GANTET 02 54 61 61 88
 N° 829	Améliorer sa pulvérisation pour optimiser les phytosanitaires Savoir réaliser une application phytosanitaire dans des conditions optimales pour réduire les doses de produits phytosanitaires et le volume d'eau utilisé tout en conservant voire en améliorant les efficacités.	1j	19/12/2024 à Châteauroux	Gerlens CELESTIN 02 54 61 61 45

N°
807

Améliorer l'efficacité des bouillies phytosanitaires

Améliorer l'efficacité des applications phytosanitaires et notamment herbicides en grandes cultures.

1j

Date à définir
à Châteauroux

Jean-Pierre NICOLET
02 54 61 61 45
Groupe porteur :
G2A

N°
830

Gérer les chardons et les rumex sans herbicide

Comprendre le cycle de vie des chardons et des rumex pour construire sa stratégie pluriannuelle de lutte adaptée au contexte de l'exploitation.

1j

11/12/2024
à Châteauroux

Gerlens CELESTIN
02 54 61 61 45

N°
811

Connaitre les bruches des légumineuses pour limiter leur incidence

Savoir identifier les différentes espèces de bruches pour mieux adapter les méthodes de lutte.

1j

05/12/2025
à Châteauroux

Gerlens CELESTIN
02 54 61 61 45

N°
831

Guidage GPS : Connaître le réseau RTK Centipède et se l'approprier

Découvrir et s'approprier la correction RTK des systèmes d'autoguidage par le réseau open source Centipède.

1j

14/01/2025
à Châteauroux

Gerlens CELESTIN
02 54 61 61 45

N°
832

Concevoir son système d'autoguidage RTK Open Source AgOpenGPS.

Assembler et mettre en service tous les composants d'un autoguidage RTK Open Source AgOpenGPS.

1j

15/01/2025
à Châteauroux

Gerlens CELESTIN
02 54 61 61 45

N°
810

Appliquer la modulation intraparcellaire des intrants sur mon exploitation

Identifier le matériel nécessaire pour faire de la modulation. Savoir quel type de modulation possible selon le matériel à disposition. Répertoire et caractériser les sources de données existantes. Estimer le niveau de rentabilité due à la modulation.

1j

16/01/2025
à Châteauroux

Gerlens CELESTIN
02 54 61 61 45

N°
736

Comprendre les marchés pour ajuster mes stratégies de vente

Améliorer l'efficacité de la commercialisation de ses grandes cultures : analyser les facteurs qui influencent les marchés, lire un prix et connaître les différents modes de commercialisation.

1j

20/02/2025
à Châteauroux

Jean-Pierre NICOLET
02 54 61 61 45



ÉLEVAGE



Vos interlocuteurs



Laura
BARBONNAIS



Laura
BENOIST



Marjorie BORDET -
GDMA36



Emilie CAILLAUD -
GDMA36



Michel LHERITIER



Brenda OVIEDO



Florence
PIEDHAULT



Jean-Baptiste
QUILLET



Coline SUCROT
GDMA36



Claude VINCENT



Formation labellisée pour les référents en élevage.

Intitulé et objectifs	Durée	Date(s) et lieu	Responsable de stage et groupe porteur
N° 795	Dressage et utilisation du chien de troupeau Connaître le comportement de son chien et maîtriser les ordres de base pour conduire le troupeau.	4j 20/01-18/02 15/04 - 02/09/2025 à Châteauroux et sur site d'exploitation	Michel LHERITIER 02 54 61 61 78
N° 794	JA : Conduire et gérer mon atelier bovins viande Maîtriser les bases techniques sur la conduite du pâturage, la gestion de l'alimentation et du parasitisme pour optimiser ses charges opérationnelles.	3j 13/02-1 jour en avril - 18/11/2025 à Jeu-les-Bois	Laura BARBONNAIS 02 54 61 61 54
N° 797	Positionner mes résultats technico-économiques en bovins viande Analyser ses résultats techniques et économiques. Connaître les atouts et contraintes de son système.	1j 20/02/2025 dans le secteur du Blanc	Jean-Bapstiste QUILLET 02 54 61 61 54 Groupe porteur : GDA Le Blanc Brenne
N° 798 799	Bovins viande : approche technico-économique et zoom sur la gestion des frais de vétérinaires Optimiser ses résultats technico-économiques et en dégager des pistes de réflexion, notamment sur les frais vétérinaires.	2j 798 : 10/12/2024 - 14/01/2025 à Ecueuillé 799 : 1 jour fin janvier et 11/02/2025 à La Châtre	Laura BARBONNAIS Claude VINCENT 02 54 61 61 54 Groupes porteurs : Intergroupe Boischaud-Nord CODAR Boischaud-Sud
N° 747	Appréhender le carbone sur mon exploitation en élevage Comprendre le fonctionnement du bilan carbone et savoir identifier les leviers de stockage et de réduction d'émission de carbone.	1j Date à définir en janvier 2025 à Châteauroux	Laura BENOIST 02 54 61 61 54
 N° 784	TH3 : Éleveur infirmier de mes ovins Acquérir une méthode pratique pour gérer le traitement des animaux malades et utiliser au mieux les analyses et les médicaments vétérinaires.	1j Date et lieu à définir en fonction des inscrits	Coline SUCROT 02 54 08 13 80 Groupe porteur : GDMA 36
 N° 781	TH3 : Éleveur infirmier de mes bovins Adopter une démarche méthodique et systématique d'observation et d'intervention sur ses animaux. Raisonner les traitements et mieux utiliser les médicaments.	1j Date et lieu à définir en fonction des inscrits	Marjorie BORDET 02 54 08 13 80 Groupe porteur : GDMA 36



TH3 : Éleveur infirmier de mes caprins

Raisonnement des traitements et mieux utiliser les médicaments.

N°
732

2j

Date et lieu à définir en fonction des inscrits

Coline SUCROT
02 54 08 13 80
Groupe porteur :
GDMA 36

Élevage de chevrettes : les bonnes pratiques

Enrichir ses connaissances pour améliorer le renouvellement de son troupeau.

N°
796

2,5j

07-16-21/01
après-midi
à Châteauroux
28/01/2025
visite d'élevage

Brenda OVIEDO
02 54 61 61 54

Manipuler ses chèvres en douceur sans trauma pour l'animal et l'éleveur

Acquérir les gestes et postures pour manipuler en toute sécurité, pour l'éleveur et l'animal, lors des différentes interventions sur le troupeau.

N°
880

1j

Janvier 2025
Lieu à Définir
en fonction des inscrits

Florence PIEDHAULT
02 54 61 61 54

Comment réagir en cas d'alerte sanitaire en production laitière caprine

Savoir utiliser les clefs d'actions simples et rapides afin de mettre en place des mesures correctives pour sortir de l'alerte.

N°
786

1

Hiver 2025
à GDMA 36

Coline SUCROT
02 54 08 13 80
Groupe porteur :
GDMA 36

CAPLAIT Perfectionnement : Optimiser la valorisation de mes données du troupeau caprin

Perfectionner l'utilisation du logiciel CAPLAIT pour mieux valoriser les données de mon troupeau caprin.

N°
806

0,5j

03/02/2025
(après-midi)
à Châteauroux

Brenda OVIEDO
02 54 61 61 54

Initiation à la géobiologie

Comprendre les perturbations électromagnétiques en élevage, pour y apporter des mesures correctives.

N°
783

2j

07-08/01/2025
Lieu à définir
en fonction des inscrits

Marjorie BORDET
02 54 08 13 80
Groupe porteur :
GDMA 36

Guide des bonnes pratiques d'hygiène européen

Utiliser le GBPH européen pour mettre en place ou mettre à jour son Plan de Maîtrise Sanitaire en production laitière fermière.

N°
785

2j

04-08/11/2024
à Châteauroux

Coline SUCROT
02 54 08 13 80
Groupe porteur :
GDMA 36

N°
788**Biosécurité porc dans élevages de porcs et de sangliers**

Comprendre et maîtriser les enjeux de la biosécurité en élevage de porcs et de sangliers.

1j

20/11/2024
à ChâteaurouxEmilie CAILLAUD
02 54 08 13 80
Groupe porteur :
GDMA 36N°
792**Biosécurité en élevage de volailles**

Mettre en place et tenir à jour le plan de biosécurité dans son élevage de volailles et assurer la mise en œuvre de bonnes pratiques d'hygiène.

1j

12/11/2024
à ChâteaurouxEmilie CAILLAUD
02 54 08 13 80
Groupe porteur :
GDMA 36N°
791**TH1 : Référent bien-être animal en élevage de volailles**

Connaître la réglementation relative à la protection des animaux. Être capable d'appréhender les problèmes de bien-être et d'apporter des mesures correctives.

1j

Date à définir en
janvier 2025
à ChâteaurouxEmilie CAILLAUD
02 54 08 13 80
Groupe porteur :
GDMA 36

LE RÉFÉRENT BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ÉLEVAGE

**Tout responsable d'un élevage, quelle que soit sa filière, a l'obligation de désigner un référent bien-être animal.**

Le référent peut être le chef d'exploitation ou un salarié de l'exploitation. Il est notamment chargé de sensibiliser au bien-être animal toutes les personnes exerçant leur activité en contact avec les animaux au sein de l'élevage.

Les modalités de désignation et les précisions concernant les référents bien-être animal sont définies dans l'arrêté du 16 décembre 2021.

Un parcours de formation obligatoire pour les référents en élevage de porcs et/ou de volailles en deux étapes :

- Un module de formation à distance de 2 heures disponible sur une plateforme dédiée (<http://www.formation-referent-bien-etre-animal.fr>) ;
- Une formation labellisée bien-être animal de 7 heures minimum.



AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Vos interlocuteurs



Caroline
BAUMGARTEN



Gerlens CELESTIN



Florentin
MADROLLES



Formation labellisée Ecophyto : Les formations labellisées Ecophyto par VIVEA sont des formations qui vous permettent de perfectionner vos connaissances et vos pratiques afin de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques ou d'avoir recours à des méthodes alternatives à ces produits et d'en diminuer les risques et les impacts. Pour répondre au besoin des agriculteurs, VIVEA labellise un parcours de 14 heures de formation « Ecophyto » réalisé dans les 3 années précédant le renouvellement du certificat. Ces 14 heures de formation labellisées Ecophyto doivent être complétées par un module de formation de 2 heures en distanciel sur le site du vivea.fr (uniquement pour le Certiphyto décideurs en entreprise non soumise à agrément). Ce module de 2 heures doit être réalisé au mois 4 mois avant la date de fin de validité de votre certificat pour vous permettre de renouveler votre Certiphyto "décodeurs en entreprise non soumise à agrément".

N°
774**Découvrir l'agriculture biologique**

Connaître les atouts et les contraintes de l'agriculture biologique pour mieux appréhender une éventuelle conversion.

1j

06/02/2025
à Châteauroux

**Caroline
BAUMGARTEN
02 54 61 61 75**

N°
768**Biodiversité sur les exploitations agricoles : de la réglementation à la gestion !**

Les bonnes pratiques pour piloter ses IAE et mieux les valoriser.

1j

01/10/2024
à Le Blanc

**Florentin MADROLLES
02 54 61 61 88**

N°
830**Gérer les chardons et les rumex sans herbicide**

Comprendre le cycle de vie des chardons et des rumex pour construire sa stratégie pluriannuelle de lutte adaptée au contexte de l'exploitation.

1j

11/12/2024
à Châteauroux

**Gerlens CELESTIN
02 54 61 61 45**



DIVERSIFICATION ET CIRCUITS COURTS



© Hervé Fabre Photography

Vos interlocuteurs



Joana AUGROS



Caroline
BAUMGARTEN



Emilie CAILLAUD
GDMA36



Jean-Luc ROY



Coline SUCROT
GDMA36

Les lundis de la communication

Élaborer des supports de communication professionnels, attractifs et avec des messages impactants pour tous vos besoins ...



Des formats courts de 3h (14h-17h) en présentiel, un parcours progressif et varié, pour appréhender à votre rythme différents outils numériques : Réseaux sociaux (Facebook et Instagram), site bienvenue à la ferme, google my business, e-mailing ...

N° 881	21/10/2024	Facebook Niveau 1 : Créer et personnaliser une page Facebook
N° 899	04/11/2024	Gérer son image sur internet : Google Business, avis,...
N° 900	18/11/2024	Envoyer des e-mails à son fichier client via des outils numériques
N° 901	25/11/2024	Naviguer avec aisance sur le Back Office Bienvenue à la Ferme
N° 902	02/12/2024	Facebook Niveau 2 : Être à l'aise pour faire des publications et créer des événements
N° 903	13/01/2025	Se présenter niveau 1 : Réussir son pitch de présentation
N° 904	20/01/2025	CANVA Niveau 1 : Concevoir des visuels impactants avec CANVA
N° 905	10/02/2025	Facebook Niveau 3 : Créer des stories et réels : Facebook et Instagram
N° 906	17/02/2025	CANVA Niveau 2 : Se perfectionner à l'utilisation de CANVA
N° 907	03/03/2025	Se présenter niveau 2 : Créer une vidéo de présentation

Intitulé et objectifs

Durée

Date(s) et lieu

Responsable de stage

N°
776

Concevoir et améliorer mes outils de vente et de communication

Capter, fidéliser et renouveler sa clientèle avec une stratégie commerciale aboutie.

1j

03/02/2025
à Châteauroux

Joana AUGROS
02 54 61 61 88

N°
898

Réussir vos photos avec votre smartphone ou iphone

Savoir utiliser son smartphone ou iPhone pour réaliser des photos de qualité mettant en valeur sa ferme et ses produits.

1j

25/02/2025
à Châteauroux

Joana AUGROS
02 54 61 61 88

Bien commercialiser en circuits courts

N°
825

Acquérir les compétences en matière de réglementation sanitaire, de signalétique, de vente. Connaître les outils pour mener à bien son étude de marché.

2j

à définir 1er trimestre 2025
à ChâteaurouxJoana AUGROS
02 54 61 61 88FMD
Formation Mixte
Digitale

À quels prix vendre mes produits fermiers ?

N°
775

Acquérir une méthode pour calculer le prix de revient d'un produit. Fixer ses prix de vente en fonction des critères techniques, économiques et commerciaux.

2j
+
1h*06-20/03/2025
à ChâteaurouxCaroline
BAUGMARTEN
02 54 61 61 41

Développer mon activité agritouristique : Les bases réglementaires

N°
883

Connaître les éléments fondamentaux de la réglementation pour accueillir du public sur sa ferme dans le cadre d'un projet en agritourisme.

1j

03/12/2024
à ChâteaurouxJoana AUGROS
02 54 61 61 88

La réglementation concernant les ERP (Etablissements Recevant du Public)

N°
778

Maîtriser la réglementation sur l'accessibilité et la mettre en œuvre dans le cadre de son projet d'accueil.

1j

21/01/2025
à ChâteaurouxJoana AUGROS
02 54 61 61 88

Formation spécifique en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale

N°
779

Appliquer la réglementation sanitaire afin de comprendre les dangers microbiologiques qui peuvent se présenter en restauration.

2j

27-28/01/2025
à ChâteaurouxJoana AUGROS
02 54 61 61 88

Bien étiqueter mes produits fermiers

N°
777

Connaître les informations réglementaires obligatoires à faire figurer sur ses emballages et étiquettes, pour bien les concevoir.

1j

07/11/2024
à ChâteaurouxJoana AUGROS
02 54 61 61 88

	Intitulé et objectifs	Durée	Date(s) et lieu	Responsable de stage et groupe porteur
N° 789	Maitriser la mise sous vide des produits fermiers Découvrez les avantages de la mise sous vide. Evaluer l'intérêt pour mon atelier de transformation.	1j	25/11/2024 à Châteauroux	Coline SUCROT 02 54 08 13 80 Groupe porteur : GDMA 36
N° 790	Maîtriser la stérilisation de mes conserves Apprendre à utiliser un autoclave. Connaître le procédé de stérilisation. Etre en conformité avec la réglementation sanitaire.	1j	26/11/2024 à Châteauroux	Emilie CAILLAUD 02 54 08 13 80 Groupe porteur : GDMA 36
N° 793	Les règles d'hygiène dans les ateliers de découpe et de transformation à la ferme Repérer, évaluer les risques de contamination microbiologique et élaborer son plan de maîtrise sanitaire.	2j	18-19/03/2025 à Châteauroux	Emilie CAILLAUD 02 54 08 13 80 Groupe porteur : GDMA 36
N° 787	Gérer les accidents de caillage en fabrication lactique Savoir reconnaître un accident de caillage, identifier les causes pour mettre en place très rapidement les actions correctives.	1j	Date et lieu à définir en fonction des inscrits	Coline SUCROT 02 54 08 13 80 Groupe porteur : GDMA 36
N° 730	Maîtriser l'affinage des fromages Approfondir les techniques d'affinage et maîtriser les différentes étapes de la fabrication.	1j	09/01/2025 à Le Blanc	Jean-Luc ROY 02 54 61 61 88



ENERGIES RENOUVELABLES



Vos interlocuteurs



Claire PERROT



Guillaume GAINARD

N° 818	Méthanisation - CIVEs* Digestat : Quels changements pour mon exploitation ? Identifier les impacts technico-économiques et agro-environnementaux de l'implantation de CIVEs et de l'intégration du digestat dans son système d'exploitation.	2j	Dates et lieu à définir en fonction des inscrits	Claire PERROT 02 54 61 61 88
N° 819	Méthanisation : suivi biologique d'une unité - Initiation Maîtriser les différents leviers permettant la bonne conduite d'une unité de méthanisation, identifier et gérer les risques.	2j	Dates et lieu à définir en fonction des inscrits	Claire PERROT 02 54 61 61 88
N° 820	Méthanisation : suivi biologique d'une unité - Perfectionnement Etre expert dans la conduite de la méthanisation et maîtriser les prélèvements et méthodes d'analyse.	1j	Dates et lieu à définir en fonction des inscrits	Claire PERROT 02 54 61 61 88
N° 854	Produire de l'électricité avec ses toitures Identifier les composants d'une installation photovoltaïque ainsi que les démarches pour mener à bien son projet.	2j	14-21/01/2025 à Châteauroux	Guillaume GAINARD 02 54 61 61 88

*Culture Intermédiaire à Vocation Énergétique



ENTRETIEN ET MAINTENANCE



Votre interlocuteur



Michel LHERITIER

Intitulé et objectifs

Durée

Date(s) et lieu

Responsable de stage

N°
821

Maitriser les techniques de soudage : Initiation

Connaître les différentes techniques de soudage en respectant les règles de sécurité et savoir utiliser la technique la plus adaptée.

3j

22-29/11 -
6/12/2024
à Châteauroux

Michel LHERITIER
02 54 61 61 78

N°
749

Techniques de soudage : Perfectionnement

Revoir les procédés de soudage et maîtriser la pratique d'assemblage de pièces métalliques.

2j

22-29/01/2025
à Châteauroux

Michel LHERITIER
02 54 61 61 78

N°
822

Mécanique agricole : entretien - réparation

Réaliser un diagnostic en cas de panne et effectuer les entretiens courants.
Selon les cas, faire appel à un mécanicien et être capable de décrire la panne.

2j

Dates à définir
à Le Blanc

Michel LHERITIER
02 54 61 61 78

Tarifs : voir conditions générales page 32

CONDITIONS GÉNÉRALES



■ Public et prérequis

Les formations s'adressent en priorité aux exploitant(e)s agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaire, personnes engagées dans une démarche d'installation (PPP) et salariés agricoles. Lorsque la formation s'adresse à un public spécifique ou que des prérequis sont nécessaires, le descriptif le précise.

■ Organisation des formations

Les formations démarrent en général entre 9h00 et 9h30 et se terminent entre 17h et 17h30, avec une pause d'environ 1h, entre 12h30 et 14h. Des modifications sont possibles concernant le nom des intervenants, des formateurs, les dates et les lieux. Toutes les informations nécessaires sont précisées dans le programme envoyé avec la convocation avant l'entrée en formation.

Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure toute formation, notamment en cas d'un nombre insuffisant de participants. Les stagiaires pré-inscrits sont informés dans les plus brefs délais.

■ Dispositions financières

Les tarifs des formations sont définis au cours de la campagne, une fois connues les décisions¹ du VIVEA (fonds d'assurance formation des actifs non-salariés agricoles) et d'OCAPIAT (OPCO – Opérateur de Compétences pour les salariés de la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires) selon les règles suivantes :

> Ayant-droit VIVEA² :

> 0 à 105 €/jour pour les formations en présentiel et/ou en distanciel

> 25 €/heure pour les accompagnements individuels selon la décision des sessions d'instruction mensuelles du VIVEA.

> Salariés agricoles relevant d'OCAPIAT : selon les conditions de prise en charge définies par OCAPIAT.

> Autres publics : tarif selon devis.

Le montant des formations est hors champ TVA.

Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants.

Après instruction des dossiers de formation, un stagiaire peut ne pas apparaître finançable par le VIVEA. Dans ce cas, il est demandé à la personne concernée de fournir une attestation MSA de régularité au regard du fonds d'assurance formation qui précise qu'elle est bien à jour de ses cotisations VIVEA. En cas de non délivrance d'attestation MSA et/ou de non éligibilité VIVEA, la Chambre d'agriculture facturera le stagiaire selon les dispositions financières applicables au public non éligible, dit « Autres publics ».

■ Modalités d'inscription

Toute pré-inscription à un stage doit se faire dès que possible, et de préférence plus de trois semaines avant la formation afin que nous puissions confirmer l'engagement de la formation et de l'intervenant prévu.

L'inscription est enregistrée à la signature du Contrat ou Convention de Formation Professionnelle remis avec le programme du stage.

■ Modalités de paiement

Après le délai de rétractation prévu au contrat ou convention de Formation Professionnelle, tout stage est dû dans son intégralité. En cas d'absence due à un cas de force majeure, le participant réglera sa participation au prorata du temps de présence.

En cas d'absence du stagiaire à l'intégralité de la formation alors que le contrat ou la convention de Formation Professionnelle est signé et que le stagiaire n'a pas informé le Centre de Formation, le présent contrat ou convention est résilié et l'intégralité de la participation financière sera facturée.

■ Reconnaissance de la formation

Les formations sont validées par une attestation de formation qui est envoyé à l'issue du stage.

■ Partenaires financiers

Les actions de formation peuvent être financées par :

- Le VIVEA (Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant).
- Le Conseil régional Centre-Val de Loire.
- L'Union Européenne (FEADER).
- OCAPIAT (Opérateur de Compétences pour la coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires).
- L'État.
- Compte Personnel Formation (CPF).

¹ En cas de refus de financement d'une formation par les financeurs (VIVEA et OCAPIAT), la Chambre d'agriculture de l'Indre étudiera les modalités d'organisation et de financement de la formation.

² Le tarif « ayant-droit VIVEA » s'applique aux : exploitant agricole, conjoint participant aux travaux, conjoint collaborateur, associé d'exploitation, aide familial ou cotisant solidaire à jour de leurs contributions formations VIVEA collectées par la MSA et aux personnes en phase d'installation sur les stages agréés dans le PPP.

Pour vous inscrire

Un programme détaillé est envoyé à chaque participant avant son entrée en formation.

Pour vous inscrire, plusieurs solutions vous sont offertes :

> Envoyer un mail : formation@indre.chambagri.fr

> Téléphoner au Centre de Formation au

02 54 61 61 78

> Renvoyer le bulletin ci-dessous à l'adresse suivante :

**Centre de Formation de la Chambre
d'agriculture**

**Maison de l'Agriculture - 24 rue des Ingrains -
36022 CHATEAUROUX Cédex**

> Inscriptions en ligne sur le site de la Chambre
d'agriculture de l'Indre

**www.indre.chambres-agriculture.fr
rubrique Se former**

Traitements des données personnelles des contractants :

Dans le cadre de la loi informatique et libertés et du règlement général sur la protection des données personnelles, et dans le cadre de votre inscription en formation, les informations recueillies feront l'objet de traitements informatiques destinés à instruire votre contrat de prestation, votre demande de financement et à la réalisation de statistiques anonymes. Ces traitements ont pour base juridique le présent contrat. Les destinataires des données sont la Chambre d'agriculture de l'Indre et vos fonds de formation. Les informations recueillies seront conservées pendant 10 ans.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition pour des motifs légitimes, de limitation des traitements et de portabilité des informations vous concernant que vous pouvez exercer par courrier en vous adressant au délégué à la protection des données à la Chambre d'agriculture : protection-donnees@indre.chambagri.fr

Vous êtes informé de votre droit d'introduire toute réclamation auprès de la Commission Nationale de L'informatique et des Libertés (3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07).

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

Nom de l'entreprise (GAEC, EARL...) :

N° SIRET :

NOM Prénom du participant :

Date et lieu de naissance :

Adresse postale :

Code postal : Commune :

Tél : Portable :

Mail :

Statut au sein de l'exploitation :

Exploitant ou Associé exploitant Conjoint(e) collaborateur(trice)

Cotisant(e) solidaire

Aide familial Salarié(e) d'exploitation Autres : préciser

Domaines de production :

Grandes cultures Bovins lait Bovins viande Caprins Ovins

Porcins Equins Volailles Forêt

Nombre de salariés employés :

Année d'installation :

Se pré-inscrit au stage n° Intitulé.....

Se pré-inscrit au stage n° Intitulé.....

Date

Signature

LE PROJET D'ENTREPRISE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'INDRE

En début de mandature, face au constat de grande fragilité des agriculteurs du département, due aux différentes crises inscrites dans la durée, en lien notamment avec les aléas climatiques de plus en plus fréquents et les prix non rémunérateurs, la Chambre d'agriculture a réaffirmé ses orientations stratégiques avec deux finalités :

- Développer l'agriculture de notre département
- Pérenniser l'action de la Chambre d'agriculture dans un contexte de réduction des financements publics.

Ces orientations stratégiques sont les suivantes :

- Continuer à assurer notre rôle de représentation et nos missions de service public
- Poursuivre et développer la politique d'installation
- Accompagner tous les agriculteurs afin de renforcer la rentabilité de leur exploitation, en lien avec la triple performance (économique – sociale et environnementale)
- Développer l'accompagnement auprès des collectivités
- Préparer l'agriculture de demain

Parallèlement le projet stratégique 2019-2025 des Chambres d'agriculture a été élaboré (voir présentation ci-contre), et la Chambre d'agriculture s'est impliquée dans sa mise en œuvre, en contribuant au déploiement des actions liées aux Domaines d'Activités Stratégiques (DAS).



Fin 2023, étant donné le contexte de forte instabilité à laquelle les exploitations étaient confrontés (aléas économiques avec l'instabilité et la volatilité des prix et marchés et l'augmentation significative des coûts de production – aléas climatiques –

exigences réglementaires – difficultés de renouvellement des générations - conséquences de la FCO etc.), avec un impact négatif important sur les revenus, la Chambre d'agriculture a lancé son projet « Terr'Active : ensemble, apprivoisons l'instabilité et cultivons l'avenir », qui a fait l'objet d'une réflexion entre les membres du Bureau et les collaborateurs, afin d'accompagner les exploitants dans l'adaptation à ces transitions. Ce projet a été validé lors de la Session du 28 novembre 2023 et à commencer à être déployé en 2024.

Certification Qualiopi

Le centre de formation de la Chambre d'agriculture de l'Indre est certifié QUALIOPi pour les prestations de formation depuis juillet 2021 et en a obtenu son renouvellement lors de son audit d'évaluation sur la conformité des exigences QUALIOPi, par l'organisme certificateur AFNOR certification. Cette certification est obligatoire depuis janvier 2022 pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés.

Le référentiel national qualité est organisé autour de 7 critères qualité :

- Conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus ;
- Identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations ;
- Adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre ;
- Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- Qualification et développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations ;
- Inscription et investissement du prestataire dans son environnement professionnel ;
- Recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

Les chiffres clés* de l'activité formation 2023

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



83

stages de formation
réalisés



780

stagiaires formés

CERTIPHYTO

**6 sessions Certiphyto DENSA primo
certificat : Décideur en exploitation non
soumise à agrément**

100%

des stagiaires valident le test en vue de
l'obtention du Certiphyto auprès de la DRAAF à
l'issue de la formation

CERTI-CRÉA⁽¹⁾ 2023

**Formation certifiante pour les porteurs de
projet créateurs ou repreneurs
d'une entreprise agricole**

3 sessions soit **12** stages

Modules obligatoires

- Module 1 - Moi, demain chef d'entreprise = 3 stages
- Module 2 - Entreprendre en agriculture = 6 stages

71,4% des stagiaires sont admis

Module optionnel :

- Module 3 - S'associer, les bases d'une bonne relation
= 3 stages

75% des stagiaires sont admis



99,21%

des stagiaires⁽²⁾ attribuent une note égale
ou supérieure à 7 à la question « De
manière générale, êtes-vous satisfait de la
formation que vous venez de suivre ? »

97,82 % des stagiaires⁽²⁾ ayant suivi les
formations « gestion et stratégie d'entreprises »
considèrent que la formation a répondu à leurs
attentes.

100 % des stagiaires⁽²⁾ ayant suivi les
formations « productions végétales » considèrent
que la formation a répondu à leurs attentes

100 % des stagiaires⁽²⁾ ayant suivi les
formations « Elevage » considèrent que la
formation a répondu à leurs attentes

Chambre d'agriculture de l'Indre
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX
02 54 61 61 78
formation@indre.chambagri.fr

(1) La Certification Professionnelle CERTI CREA « Création ou reprise d'une entreprise agricole » est une formation certifiante créée par les Chambres d'Agriculture de France et reconnue au Répertoire Spécifique (code R55244), permettant l'accès au CPF et éligible à divers financements (sous conditions)
(2) Pourcentage des stagiaires ayant répondu aux questions du questionnaire d'évaluation de fin de stage



DES PRESTATIONS
CERTIFIÉES POUR
LA RÉUSSITE DE VOS
PROJETS
• CONSEIL
• FORMATION

* Si vous souhaitez connaître l'indicateur relatif à la nature de la prestation qui vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

Engagements de service



Nous contribuons à la vitalité de l'agriculture et des territoires de demain.



Nous développons avec vous des solutions innovantes au regard du monde agricole et de vos besoins.



Nos équipes pluridisciplinaires expertes s'engagent à vous accompagner de façon personnalisée.



Nos services sont créateurs de valeurs.



Nous construisons avec vous une relation durable et de confiance.

Les + de nos FORMATIONS

- Une **diversité des thèmes** en adéquation avec les réalités de vos exploitations
- Des **réponses concrètes** à vos attentes
- Un **réseau** de formateurs **compétents** et **reconnus**
- Des sessions de courtes durées, **adaptées à votre rythme**

La Chambre d'agriculture de l'Indre détient la certification Qualiopi ainsi que la certification Services aux Agriculteurs et Acteurs des Territoires REF221 délivrée par l'Afnor pour son activité de formation.



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

Vos interlocuteurs

Thomas BARRET, Chef de service Entreprises
Michel LHERITIER, Responsable d'équipe formation
Carole GARGUILO, Assistante formation
Isabelle CHAMBIER, Secrétaire formation

 formation@indre.chambagri.fr – 02 54 61 61 78

Chambre d'agriculture de l'Indre
24, rue des Ingrains – 36022 CHATEAUROUX Cedex

